



TC/42/8

ORIGINAL : anglais

DATE : 13 février 2006

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

COMITÉ TECHNIQUE

Quarante-deuxième session
Genève, 3 - 5 avril 2006

DÉNOMINATIONS VARIÉTALES

Document établi par le Bureau de l'Union

1. Le document UPOV/INF/12 Rev. porte sur les "Recommandations de l'UPOV relatives aux dénominations variétales". Toutefois, à sa quarante-quatrième session, tenue en octobre 2001, le Comité administratif et juridique (CAJ) a créé le Groupe de travail sur les dénominations variétales (WG-VD), qui a été chargé d'examiner ces recommandations. À sa quarante et unième session, tenue à Genève du 4 au 6 avril 2005, le Comité technique (TC) a examiné le document TC/41/8 qui visait à préciser les points à prendre en considération par le WG-VD concernant la révision de la recommandation 9 figurant dans le document UPOV/INF/12 Rev., qui définit les classes relatives aux unités taxonomiques considérées comme voisines ou susceptibles d'induire en erreur ou de prêter à confusion quant à l'identité de la variété, ainsi que la liste des classes correspondante. Le document mentionnait également des points sur lesquels l'avis du TC et de ses groupes de travail techniques (TWP) était demandé.
2. L'annexe II, intitulée "Proposition récapitulative du Groupe de travail sur les dénominations variétales concernant la révision de la liste des classes", et l'annexe IV, intitulée "Groupes utilisés au Japon", du document TC/41/8 font respectivement l'objet de l'annexe I et de l'annexe II du présent document.
3. À sa quarante et unième session, le TC est convenu que les questions ci-après seraient examinées par les TWP et que les observations qu'ils formuleraient seraient soumises au CAJ pour examen à sa cinquante-deuxième session, prévue à Genève les 24 et 25 octobre 2005 :

<i>TWP</i>	<i>À examiner</i>
TWF	Annexe I : Partie I : propositions I-C; I-D; I-E; I-F
TWO	Annexe I : Partie I : propositions I-A; I-B Annexe I : Partie II : propositions II-A; II-B; II-C; II-D; II-E; II-F; II-G

4. Le TC est également convenu que le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) devrait examiner les classes figurant dans l'annexe I et il a demandé que le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) et le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) examinent les classes figurant dans l'annexe II (Groupes utilisés au Japon) et étudient s'il conviendrait de modifier les propositions contenues dans l'annexe I en tenant compte de ces classes. Il a par ailleurs décidé que les observations formulées par les TWP seraient soumises au CAJ pour examen à sa cinquante-deuxième session.

5. En réponse aux préoccupations exprimées par la délégation de l'Afrique du Sud, le TC a invité le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) à réétudier la proposition de suppression de la classe des *Proteaceae*.

6. À la suite de l'examen des questions susmentionnées au cours de leurs sessions respectives en 2005, les TWP ont abouti aux conclusions reproduites ci-après.

Rapports des groupes de travail techniques

Groupe de travail technique sur les plantes potagères

7. À sa trente-neuvième session tenue à Nitra (Slovaquie) du 6 au 10 juin 2005, le TWV a été informé que le ministre japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche avait examiné conjointement avec les parties concernées, telles que l'Association des producteurs de semences, la liste des classes proposée faisant l'objet de l'annexe I et qu'un consensus avait pu être dégagé. Ainsi, cette liste des classes a été acceptée, à l'exception de modifications mineures apportées à *Brassica* et aux champignons. Concernant *Brassica*, il a été proposé de regrouper les classes 1.2 et 1.3 dans une classe unique compte tenu du grand nombre de variétés de légumes frais à feuilles contenus dans ces deux classes, et du fait que la production et la distribution de ces variétés répondent à des critères analogues. Ces critères sont susceptibles d'induire en erreur ou de prêter à confusion quant à l'identité de ces variétés, même si les variétés appartiennent à des groupes différents. Concernant les champignons, il a été proposé de créer une classe dénommée, par exemple, "champignons comestibles", ou une classe contenant les espèces figurant dans l'annexe III du présent document. À cet égard, il a été expliqué que le matériel végétal destiné à la production des champignons était distribué sous la forme de blanc de champignon ou de sciure après inoculation de mycélium. Il était donc impossible d'identifier les variétés, espèces ou genres d'après l'aspect du blanc de champignon ou de la sciure, et les champignons étaient uniquement identifiés par leur dénomination. Si la même dénomination était acceptée pour des variétés de champignons de genres différents, il pouvait en découler une confusion quant à l'identité des variétés.

8. Le TWV a vivement salué l'intervention du Japon et a appuyé les propositions.

Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

9. À sa trente-sixième session, tenue à Kôfu (Japon) du 5 au 9 septembre 2005, le TWF est parvenu aux conclusions ci-après en ce qui concerne les propositions qu'il avait été invité à examiner dans la partie I de l'annexe I :

- Proposition I-C : pour *Mangifera*, continuer d'appliquer la règle générale (un genre / une classe);
- Proposition I-D : pour *Prunus*, continuer d'appliquer la règle générale (un genre / une classe);
- Proposition I-E : pour *Ribes*, continuer d'appliquer la règle générale (un genre / une classe);
- Proposition I-F : pour *Rubus*, continuer d'appliquer la règle générale (un genre / une classe).

Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

10. À sa trente-huitième session, tenue à Séoul (République de Corée) du 12 au 16 septembre 2005, le TWO est parvenu aux conclusions ci-après en ce qui concerne les propositions figurant dans l'annexe I :

Annexe I, partie I :

- Proposition I-A : rejetée : pour *Hibiscus*, appliquer la règle générale "un genre / une classe";
- Proposition I-B : rejetée : pour *Potentilla*, appliquer la règle générale "un genre / une classe".

Annexe I, partie II :

- Proposition II-A : rejetée : pour *Orchidaceae*, appliquer la règle générale "un genre / une classe";
- Proposition II-B : rejetée : pour *Amaryllis* et *Hippeastrum*, appliquer la règle générale "un genre / une classe". Il a été noté que l'utilisation du nom commun "Amaryllis" pour le genre "Hippeastrum" prêtait quelque peu à confusion, mais il a été décidé que cela ne constituait pas un motif suffisant pour créer une classe de dénomination;
- Proposition II-C : rejetée : pour *Calathea* et *Maranta*, appliquer la règle générale "un genre / une classe";
- Proposition II-D : rejetée : pour *Hylocereeae*, appliquer la règle générale "un genre / une classe";
- Proposition II-E : rejetée : pour *Jovibarba*, *Rosularia* et *Sempervivum*, appliquer la règle générale "un genre / une classe";

Proposition II-F : rejetée : pour *Chamaecyparis* et *Cupressus*, appliquer la règle générale “un genre / une classe”;

Proposition II-G : rejetée : pour *Gladiolus* et *Iris*, appliquer la règle générale “un genre / une classe”.

11. Concernant *Proteaceae*, le TWO a décidé qu’il conviendrait d’appliquer la règle générale “un genre / une classe”.

12. Le TWO a également décidé de proposer la création d’une nouvelle classe contenant *Jamesbrittania*, *Sutera* et leurs hybrides, en se fondant sur le fait que ces genres étaient étroitement liés et que leurs hybrides étaient communs, comme il ressortait du projet de principes directeurs de l’UPOV (TG/SUTER) concernant ces deux genres.

13. En formulant ces recommandations, le TWO a noté que des hybrides entre certains genres étaient possibles et que, dans ce cas, il conviendrait en premier lieu de créer un nouveau genre et une nouvelle dénomination. Par ailleurs, il a été indiqué que, à des fins d’information, la base de données GENIE contiendrait des liens entre les codes du nouveau genre et ses genres “parentaux”. En outre, il a été relevé que la règle générale “un genre / une classe” s’inspirait de la règle générale établie par le Code international pour la nomenclature des plantes cultivées (CINCP), alors que certaines des recommandations susmentionnées différaient des classes de dénomination spéciales du CINCP. Toutefois, il a été rappelé que l’UPOV œuvrait, dans la mesure du possible, à l’harmonisation des règles et, à cet égard, le CINCP a été invité à participer à toutes les réunions du WG-VD.

Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

14. À sa trente-quatrième session, tenue à Christchurch (Nouvelle-Zélande) du 31 octobre au 4 novembre 2005, le TWA a examiné le document TWA/34/5, qui indiquait que la Fédération internationale des semences (ISF) avait informé le Bureau de l’Union, le 20 mai 2005, que selon une étude qu’elle avait réalisée ses membres étaient favorables à une très grande majorité à “l’adjonction des trèfles dans la classe des graminées”. Le TWA a pris note de l’information fournie par l’ISF selon laquelle les mélanges commerciaux pouvaient contenir des variétés d’espèces appartenant aux classes 203 et 204 figurant dans la partie II de l’annexe I. Toutefois, le TWA n’était pas favorable à la modification des propositions relatives aux classes 203 et 204 contenues dans la partie II de l’annexe I. L’expert australien a exprimé sa préoccupation quant à la définition de classes de dénominations variétales sur la base de mélanges de semences.

15. La proposition présentée par le TWV relative à la suppression de la classe de *Helianthus* et à la création de deux classes de *Brassica* (1.1 *Brassica oleracea* et 1.2 autres *Brassica*) a été acceptée.

Faits nouveaux intervenus au CAJ

16. Les observations formulées par le TWV, le TWF et le TWO ont été incorporées dans le projet de notes explicatives sur l’article 20 (voir l’appendice III de l’annexe II du document CAJ/52/3), qui a été examiné par le CAJ à sa cinquante-deuxième session, tenue à Genève le 24 octobre 2005.

17. Une nouvelle version du projet de notes explicatives, prenant en considération certaines modifications d'ordre rédactionnel, sera présentée à la cinquante-troisième session du CAJ, prévue en avril 2006. Le CAJ a pris note du fait que le TWA ne s'était pas réuni avant la cinquante-deuxième session du CAJ et il a été porté à sa connaissance que, si le TWA proposait d'apporter une modification à l'appendice III de l'annexe II du document CAJ/52/3, le CAJ en serait dûment informé. Comme indiqué au paragraphe 14, le TWA n'a proposé aucune modification. Le CAJ est convenu que, dès que le projet de notes explicatives serait approuvé par le CAJ et adopté par le Conseil de l'UPOV, les "Recommandations de l'UPOV relatives aux dénominations variétales" seraient remplacées par ces notes explicatives.

18. Le TC est invité à prendre note des observations formulées par les TWP et soumises au CAJ et des faits nouveaux intervenus au CAJ.

[Les annexes suivent]

ANNEXE I

PROPOSITION RÉCAPITULATIVE DU GROUPE DE TRAVAIL
SUR LES DÉNOMINATIONS VARIÉTALES CONCERNANT
LA RÉVISION DE LA LISTE DES CLASSES

Partie I

Les espèces végétales, qui figurent dans des classes différentes de la partie I de la liste des classes, même si elles appartiennent au même genre, ne sont pas considérées comme voisines ni susceptibles d'induire en erreur ou de prêter à confusion quant à l'identité de la variété.

* indique que l'ancienne classe a été modifiée

“Proposition” indique que l'introduction d'une classe n'a pas encore été acceptée.

	<u>Ancienne classe</u>	<u>Noms botaniques</u>	<u>Codes UPOV</u>
Classe 1.1	5*	Brassica oleracea	BRASS_OLE
Classe 1.2	5*	Brassica rapa (B. campestris) : groupe de Chinensis et groupe de Pekinensis	BRASS_RAP_CHI; BRASS_RAP_PEK
Classe 1.3	6*, 28*	Brassica autres que classes 1.1 et 1.2	autres que classes 1.1 et 1.2
Classe 2.1	10	Beta vulgaris L. var. alba DC., Beta vulgaris L. var. altissima	BETAA_VUL_GVA; BETAA_VUL_GVS
Classe 2.2	11	Beta vulgaris ssp. vulgaris var. conditiva Alef. (syn. : B. vulgaris L. var. rubra L.), B. vulgaris L. var. cicla L., B. vulgaris L. ssp. vulgaris var. vulgaris	BETAA_VUL_GVC; BETAA_VUL_GVF
Classe 2.3	31	Beta autres que classes 2.1 et 2.2.	autres que classes 2.1 et 2.2
Classe 3.1	13	Cucumis sativus	CUCUM_SAT
Classe 3.2	14*	Cucumis melo	CUCUM_MEL
Classe 3.3	32*	Cucumis autres que classes 3.1 et 3.2	autres que classes 3.1 et 3.2
Classe 4.1	21	Solanum tuberosum L.	SOLAN_TUB
Classe 4.2	33	Solanum autres que classe 4.1	autres que classe 4.1
Proposition I-A (WG-VD)	nouvelle classe éventuelle	2 classes : pour Hibiscus rosa-sinensis L. / autres Hibiscus (voir classes CINCP) - à examiner de manière plus approfondie par le TC / TWO	HIBIS_ROS / autres HIBIS
Proposition I-B (WG-VD)	nouvelle classe éventuelle	2 classes : pour Potentilla fruitcosa L. / autres Potentilla (voir classes CINCP) - à examiner de manière plus approfondie par le TC / TWO	POTEN_FRU / autres POTEN
Proposition I-C (WG-VD)	nouvelle classe éventuelle	2 classes : pour Mangifera indica L. / autres Mangifera (voir classes CINCP) - à examiner de manière plus approfondie par le TC / TWO	MANGI_IND / autres MANGI

	<u>Ancienne classe</u>	<u>Noms botaniques</u>	<u>Codes UPOV</u>
Proposition I-D (WG-VD / président du TWF)	nouvelle classe éventuelle	classes de Prunus <i>- à examiner de manière plus approfondie par le TC / TWO</i>	
		Classe D.1 : amandier, abricotier, pêcher, nectarinier (plus hybrides de la classe)	PRUNU_DUL; PRUNU_ARM; PRUNU_PER; (PRUNU_AMY); (PRUNU_DUP)
		Classe D.2 : cerisier (cerises douces, guignes, bigarreaux, cerises acides, griottes, amarelles) (plus hybrides de la classe)	PRUNU_AVI; PRUNU_CSS; (PRUNU_GON)
		Classe D.3 : abricotier japonais	PRUNU_MUM
		Classe D.4 : prunier japonais	PRUNU_SAL
		Classe D.5 : classe ornementale	PRUNU_CIS; PRUNU_CON; PRUNU_DAW; PRUNU_FRU; PRUNU_GLA; PRUNU_LAU; PRUNU_LUS; PRUNU_MAR; PRUNU_PAD; PRUNU_PRO; PRUNU_SAR; PRUNU_SER; PRUNU_SPI; PRUNU_SRU; PRUNU_SUB; PRUNU_TEN; PRUNU_TRI; PRUNU_YED
		Classe D.6 : prunier	PRUNU_DOM
		Classe D.7 : porte-greffes (plus hybrides de la classe)	PRUNU_CAN; PRUNU_CSF; PRUNU_MAH; PRUNU_MRN; PRUNU_PAV; PRUNU_PUM; PRUNU_TOM; (PRUNU_CTO); (PRUNU_PCF); (PRUNU_TCS);
		Classe D.8 : autres	inclure : PRUNU_AME; PRUNU_BLI; PRUNU_CSD; PRUNU_DAV; PRUNU_INC; PRUNU_MIR; PRUNU_MUN; PRUNU_PSE;
	Hybrides non classés	PRUNU_ACD; PRUNU_ADA; PRUNU_ADO; PRUNU_AFR; PRUNU_APS; PRUNU_ASA; PRUNU_CCA; PRUNU_CIN; PRUNU_CMU; PRUNU_CPE; PRUNU_DAR; PRUNU_DBL; PRUNU_DOP; PRUNU_DPE; PRUNU_DPM; PRUNU_FCS; PRUNU_MAV; PRUNU_PDA; PRUNU_PDO; PRUNU_PDP; PRUNU_SAM; PRUNU_SAS; PRUNU_SPE; PRUNU_SSP;	

	<u>Ancienne classe</u>	<u>Noms botaniques</u>	<u>Codes UPOV</u>
Proposition I-E (président du TWF)	nouvelle classe éventuelle	classes de Ribes - à examiner de manière plus approfondie par le TC / TWF	
		Classe E.1 : cassis	RIBES_NIG
		Classe E.2: groseillier	RIBES_UVA
		Classe E.3 : caseillier	RIBES_CUL; RIBES_NID;
		Classe E.4 : groseillier rouge, groseillier blanc	RIBES_RUB; RIBES_NIV
		Classe E.5 : autres	inclure : RIBES_AUR; RIBES_PAU; RIBES_SAN
Proposition I-F (président du TWF)	nouvelle classe éventuelle	classes de Rubus - à examiner de manière plus approfondie par le TC / TWF	
		Classe F.1 : ronce frutière	RUBUS_EUB; RUBUS_LAC
		Classe F.2 : framboisier	RUBUS_IDA; RUBUS_ILL; RUBUS_OCC
		Classe F.3 : autres	inclure : RUBUS_ALL; RUBUS_ARC; RUBUS_CAE; RUBUS_CHA; RUBUS_HAY; RUBUS_LOG; RUBUS_NEG; RUBUS_STR; RUBUS_TRI
		Hybrides non classés	RUBUS_INE

Partie II

Les espèces végétales appartenant à l'un quelconque des genres regroupés dans la même classe dans la partie II de la liste des classes sont considérées comme voisines ou sont susceptibles d'induire en erreur ou de prêter à confusion quant à l'identité de la variété.

	<u>Ancienne classe</u>	<u>Noms botaniques</u>	<u>Codes UPOV</u>
Classe 201	1*	Secale, Triticale, Triticum	SECAL; TRITL; TRITI
Classe 202	2	Panicum, Setaria	PANIC; SETAR
Classe 203	4*	Agrostis, Dactylis, Festuca, Festulolium, Lolium, Phalaris, Phleum et Poa	AGROS; DCTLS; FESTU; FESTL; LOLIU; PHALR; PHLEU; POAAA
Classe 204	7	Lotus, Medicago, Ornithopus, Onobrychis, Trifolium	LOTUS; MEDIC; ORNTP; ONOBR; TRFOL
Classe 205	12*	Cichorium, Lactuca	CICHO; LACTU
Classe 206	nouvelle	Petunia et Calibrachoa	PETUN; CALIB
Classe 207	nouvelle	Chrysanthemum et Ajania	CHRYS; AJANI
Classe 208	nouvelle	(Statice) Goniolimon, Limonium, Psylliostachys	GONIO; LIMON; PSYLL_
Classe 209	nouvelle	(Waxflower) Chamelaucium, Verticordia	CHMLC; VERTI; VECHM
Proposition II-A (WG-VD)	(voir ancienne classe 25)	Classes d'Orchidaceae : - à examiner de manière plus approfondie par le TC / TWO	
Proposition II-B (WG-VD)	nouvelle classe éventuelle	Amaryllis et Hippeastrum - à examiner de manière plus approfondie par le TC / TWO	AMARY; HIPPE
Proposition II-C (WG-VD)	nouvelle classe éventuelle	Calathea et Maranta - à examiner de manière plus approfondie par le TC / TWO	CALAT; MARAN
Proposition II-D (WG-VD)	nouvelle classe éventuelle	Hylocereeae (Britton & Rose) Buxb. (tribu des Cactaceae) : Disocactus Lindl. + Epiphyllum Haw. + Hylocereus (A. Berger) Britton & Rose + Pseudorhipsalis Britton & Rose + Selenicereus (A. Berger) Britton & Rose, + Weberocereus Britton & Rose + leurs hybrides (voir classes CINCP) - à examiner de manière plus approfondie par le TC / TWO	[pas de code]; [pas de code]; HYLOC; [pas de code]; SELEN; [pas de code]
Proposition II-E (WG-VD)	nouvelle classe éventuelle	Jovibarba Opiz + Rosularia (DC.) Stapf + Sempervivum L. (Crassulaceae) (voir classes CINCP) - à examiner de manière plus approfondie par le TC / TWO	[pas de code]
Proposition II-F (WG-VD)	nouvelle classe éventuelle	Chamaecyparis Spach + Cupressus L. + leurs hybrides (Cupressaceae) (voir classes CINCP) - à examiner de manière plus approfondie par le TC / TWO	CHMCP; CUPRE
Proposition II-G (WG-VD)	nouvelle classe éventuelle	Gladiolus L. et Iris L. (Iridaceae) (voir classes) - à examiner de manière plus approfondie par le TC / TWO	GLADI; IRISS

Classes supprimées

Il est proposé de supprimer les classes ci-après et de suivre la recommandation générale selon laquelle “toutes les espèces végétales d’un genre différent sont considérées comme n’étant pas voisines ni susceptibles d’induire en erreur ou de prêter à confusion quant à l’identité de la variété”.

<u>Ancienne classe</u>	<u>Noms botaniques</u>
3	Sorghum, Zea
15	Anthriscus, Petroselinum
16	Daucus, Pastinaca
17	Anethum, Carum, Foeniculum
18	Bromeliaceae
19	Picea, Abies, Pseudotsuga, Pinus, Larix
20	Calluna, Erica
25	Orchidaceae
26	Epiphyllum, Rhipsalidopsis, Schlumbergera, Zygocactus
27	Proteaceae
8 & 29	Lupinus albus L., L. angustifolius L., L. luteus L. / autres Lupinus
9 & 30	Vicia faba L. / autres Vicia
22 & 34	Nicotiana rustica L., N. tabacum L. / autres Nicotiana
23, 24 & 35	Helianthus tuberosus / Helianthus annuus / autres Helianthus

[L’annexe II suit]

ANNEXE II

GROUPES UTILISÉS AU JAPON

1. Plantes fruitières

<i>Nom botanique</i>	<i>Code UPOV</i>
Cucumis sativus L. (classe 3.1 à l'annexe I du présent document)	CUCUM_SAT
Cucumis melo L. (classe 3.2 à l'annexe I du présent document)	CUCUM_MEL
Cucurbita L.	CUCUR
Abelmoschus esculentus Moench	ABELM_ESC
Benincasa hispida Cogn.; Lagenaria siceraria Standl.	BENIN_HIS
Capsicum annuum L.	CAPSI_ANN
Citrullus lanatus Matsum. et Nakai	CTRLS_LAN
Fragaria L.	FRAGA
Luffa cylindrica Roem.	LUFFA_CYL
Lycopersicon esculentum P. Mill.	LYCOP_ESC
Momordica charantia L.	MOMOR_CHA
Solanum L. except S. tuberosum L. (voir classe 4.1 à l'annexe I du présent document)	SOLAN (except_TUB)

2. Légumes-feuilles

<i>Nom botanique</i>	<i>Code UPOV</i>
Asparagus L.	ASPAR
Apium graveolens L.	APIUM_GRA
Allium bakeri Regal; Allium cepa L.; Allium fistulosum L.; Allium sativum L.; Allium schoenoprasum L.; Allium tuberosum Rottler ex Spreng.	ALLIU_CHI; ALLIU_CEP; ALLIU_FIS; ALLIU_SAT; ALLIU_SCH; ALLIU_TUB
Beta vulgaris L. var. vulgaris	BETAA_VUL
Brassica juncea Czern. et Coss in Czern; Brassica oleracea L. convar. botrytis (L.) Alef. var. botrytis L.; Brassica oleracea L. convar. botrytis (L.) Alef. var. italica Plenck; Brassica oleracea L. convar. capitata (L.) Alef. var. capitata (L.) Alef.; Brassica oleracea L. convar. oleracea var. gemmifera DC. ; Brassica pekinensis (Lour.) Rupr.	BRASS_JUN; BRASS_OLE_GBB; BRASS_OLE_GBC; BRASS_OLE_GC; BRASS_OLE_GGM; BRASS_RAP_PEK
Chrysanthemum coronarium L.	CHRYS_COR
Cryptotaenia japonica Hassk.	CRPTT_JAP
Lactuca sativa L.	LACTU_SAT
Perilla L.	PERIL
Petroselinum crispum (Mill) Nym. ex A.W. Hill	PETRO_CRI
Spinacia oleracea L.	SPINA_OLE

3. Racines végétales

<i>Nom botanique</i>	<i>Code UPOV</i>
Arctium lappa L.	ARCTI_LAP
Brassica rapa L.	BRASS_RAP
Colocasia Schott	COLOC
Daucus carota L.	DAUCU_CAR
Dioscorea L.	DIOSC
Raphanus sativus L.	RAPHA_SAT

4. Champignons

Tous les champignons	
----------------------	--

[L'annexe III suit]

ANNEXE III

CHAMPIGNONS COMESTIBLES RECENSÉS PAR LE JAPON

<u>Nom botanique</u>	<u>Code UPOV</u>
Agaricus bisporus	AGARI_BIS
Agaricus blazei	AGARI_BLA
Agrocybe cylindracea	AGROC_CYL
Auricularia auricula	AURIC_AUR
Auricularia polytricha (Mont.) Sacc.	AURIC_POL
Dictyophora indusiata (Ventenat:Persoon) Fischer	DICTP_IND
Flammulina velutipes	FLAMM_VEL
Ganoderma lucidum (Leyss:Fries) Karsten	GANOD_LUC
Grifola frondosa	GRIFO_FRO
Hericium erinaceum	HERIC_ERI
Hypsizigus marmoreus	HYPSI_MAR
Hypsizigus ulmarius	HYPSI_ULM
Lentinula edodes	LENTI_ELO
Lepista nuda (Bulliard:Fries) Cooke	LEPIS_NUD
Lepista sordida (Schumacher:Fries) Singer	LEPIS_SOR
Lyophyllum decastes	LYOPH_DEC
Lyophyllum shimeji (Kawamura) Hongo	LYOPH_SHI
Meripilus giganteus (Persoon:Fries) Kartern	MERIP_GIG
Mycoleptodonoides aitchisonii (Berkeley) Maas Geesteranus	MYCOL_AIT
Naematoloma sublateritium	NAEMA_SUB
Panellus serotinus	PANEL_SER
Pholiota adiposa	PHLIO_ADI
Pholiota nameko	PHLIO_NAM
Pleurotus cornucopiae var.citrinooleatus	PLEUR_COR
Pleurotus cystidiosus	PLEUR_CYS
Pleurotus cystidiosus subsp. Abalonus	PLEUR_CYS_ABA
Pleurotus eryngii	PLEUR_ERY
Pleurotus ostreatus	PLEUR_OST
Pleurotus pulmonarius	PLEUR_PUL
Polyporus tuberaster (Jacquin ex Persoon) Fries	POLYO_TUB
Sparassis crispa (Wulfen) Fries	SPARA_CRI
Tricholoma giganteum Masee	MACRO_GIG

[Fin de l'annexe III et du document]